

**Déclaration de transfert de résidence hors de France (Formulaire 15717\*01)**

Accéder au Formulaire – Cerfa 15717\*01

Ce formulaire permet de déclarer votre transfert de résidence hors de France à votre organisme d'Assurance maladie.  
Il est valable que vous dépendiez du régime général (CPAM) ou du régime agricole (MSA).



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00